

VILLE DE MIOS Service Commande publique Place du XI Novembre 33380 MIOS

MARCHÉ DE SERVICE D'IMPRESSIONS DE SUPPORTS PAPIERS UTILISÉS POUR LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE MIOS

MARCHÉ N°17-2012

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché à procédure adaptée passé en application des articles 28 et 77 du Code des marchés publics

	éservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)
Montant TTC	
Imputation	

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire en vertu de la délibération relative aux attributions du Maire par délégation.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Codes des marchés publics Monsieur le Maire de la ville de Mios

Ordonnateur

Monsieur le Maire de la ville de Mios

Comptable public assignataire

Monsieur le Trésorier Principal 33980 AUDENGE

Article 1 - Cocontractant Article premier : Contractant Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire : M ☐ agissant pour mon propre compte1; ☐ agissant pour le compte de la société2 : ☐ agissant en tant que mandataire du groupement solidaire3 ☐ agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du/...../...... - après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (C.C.A.T.P.) et des documents qui y sont mentionnés, - après avoir établi les déclarations et fourni les certificats demandés dans le règlement de la consultation, Je m'engage (Nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à réaliser les prestations demandées dans les conditions ci-après définies. Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement, exprimée en euros. L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation. (1) Pour les entreprises ou sociétés établies en France. (2) Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent. (3) Rayer la mention inutile. Article 2 - Prix

Le marché est un marché fractionné à bons de commande conformément au I de l'article 77 du Code des

Les modalités de détermination et de variation des prix sont fixées à l'article 6 du C.C.A.T.P.

marchés publics.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau propre au présent marché.

Le montant total des commandes pour la durée du marché est compris entre un minimum et un maximum annuel définis comme suit :

Lot	Désignation	Montant en euros H.T	
		Annuel	
		Minimum	Maximum
Marché de service d'impressions de supports papiers utilisés pour la communication de la ville de Mios		8 000,00 €	15 000,00 €

Article 3 - Durée du marché - délais d'exécution

Le présent marché, passé selon une procédure adaptée, est conclu pour **une durée de douze mois** (à compter de la date de notification prévue courant juillet 2012), renouvelable deux fois par expresse reconduction (2 mois avant date d'anniversaire), sans pouvoir excéder 36 mois.

Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

La durée d'exécution des bons de commande sera au maximum d'un mois.

Article 4 – Délais de livraison

Conformément à l'article 8-1 du C.C.A.T.P., il incombe aux candidats de s'engager sur les délais :

□ pour la livraison des commandes en situation normalejours à compter de la date de réception du fichier pdf envoyé par la responsable du service Communication, via la plateforme de téléchargement.

Article 5 - Paiements

Les modalités de règlement du marché sont spécifiées dans le Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières.

La ville de Mios se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte précisé ci-après.

Désignation du compte à créditer en euros :

•	
- Titulaire du comp	ote :
	:
•	
- N° du compte :	
- Code Banque :	
•	

Désignation du (des) compte(s) à créditer en cas de groupement, en euros :

. ,	,	 	
- Titulaire du com	pte :	 	
- Etablissement	•		
- Agence :			
- Adresse :		 	

N° du compte :
Code Banque :
Code guichet:
Clé RIB :
CIE NID .
The latest decreased as
Titulaire du compte :
Etablissement :
Agence :
Adresse:
N° du compte :
Code Banque :
·
Code guichet:
Clé RIB:

Auticle C. Dévenue de manée about de monsée adicidentes
Article 6 – Réponse du représentant du pouvoir adjudicateur
Est acceptée la présente proposition pour valoir acte d'engagement.
La présente offre est acceptée en euros, unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.
Le présent acte d'engagement comporte annexe(s) énumérées ci-après :
A, le,
Signature du Pouvoir adjudicateur :
Monsieur le Maire,
FRANÇOIS CAZIS.

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.
Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire.
Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.
Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché.
A
Signature et cachet :

Article 7 - Notification du marché